

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 51/1960 (1960)

**Artikel:** Le problème des adolescents et de la lecture d'après les expériences faites à la Bibliothèque municipale de Lausanne

**Autor:** Rochat, Elisabeth

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-114812>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le problème des adolescents et de la lecture d'après les expériences faites à la Bibliothèque municipale de Lausanne <sup>1</sup>**

Un spécialiste de la jeunesse, le D<sup>r</sup> Jean Rousselet, dans un livre qui vient de paraître, « Jeunesse d'aujourd'hui », <sup>2</sup> reconnaît que les adolescents sont actuellement victimes d'un préjugé défavorable. La presse, le cinéma, le théâtre, les peignent sous les couleurs les plus sombres, exagèrent à plaisir les exploits des « blousons noirs » et finissent par donner l'impression que la jeunesse de 1960 n'est plus qu'un ramassis de dévoyés... Que les psychologues, les assistants sociaux, les orienteurs de profession partagent cette opinion, cela s'explique : ils ont affaire, le plus souvent, à des jeunes gens en révolte, en difficulté. Ils diront que les jeunes ne lisent pas ou lisent mal, se ruent sur les magazines de kiosques de gares et autre littérature de bas étage. Mais il faut pourtant relever que, dans son ensemble, la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas pire que celle des générations précédentes. Et ce ne sont pas les bibliothécaires qui peuvent se joindre à ce concert de récriminations... N'ont-ils pas pour mission de faire lire et répandre, autant que possible, de bons livres ? Et ne voient-ils pas défiler constamment tous ceux qui aiment la lecture ? Leur opinion sera, par définition, optimiste.

C'est pourquoi, lorsque M. le président Buser m'a fait l'honneur de me demander un exposé sur les adolescents et la lecture, m'expliquant les difficultés que rencontrent les bibliothécaires de Suisse allemande pour attirer les jeunes gens de 15 à 18 ans dans les bibliothèques, il m'apparut qu'il était peut-être influencé par cette vague de pessimisme... Qu'en est-il en Suisse romande, ajoutait-il, quelles sont vos expériences à Lausanne ?

Eh bien ! c'est un autre son de cloche que donnera Lausanne ! Après enquête systématique sur les lectures des adolescents telles qu'elles se présentent à la Bibliothèque municipale de notre ville, je crois pouvoir vous apporter un message résolument positif.

<sup>1</sup> Exposé présenté à Erlach, à l'occasion des journées d'études organisées par la Commission des bibliothèques populaires de l'Association des bibliothécaires suisses à Bienne-Erlach, les 14-15 mai 1960.

<sup>2</sup> Paris, Flammarion, 1960.

Je signale tout de suite, pour orienter ceux qui ne connaissent pas notre bibliothèque, qu'il s'agit d'une institution du même type que les *Public Libraries* anglo-saxonnes. Elle est, après celle de Genève, la deuxième à avoir introduit en Suisse le libre accès aux rayons, accompagné de la gratuité complète. Elle possède une section enfantine où sont admis les enfants de 7 à 15 ans. A 15 ans révolus, les jeunes ont le droit de passer, avec l'autorisation écrite de leurs parents, à la section des adultes. Actuellement, la Bibliothèque municipale de Lausanne prête une moyenne de 650 livres par jour. Je souligne à ce propos l'importance des prêts des bibliothèques municipales de Genève (avec 7 succursales), de la Bibliothèque Pestalozzi de Zurich (avec 12 succursales) et de la Municipale de Lausanne (pour l'instant sans succursale) qui sont les bibliothèques de Suisse qui prêtent le plus de livres d'après la statistique de l'Association des bibliothécaires suisses. (Je mets à part, bien entendu, la Bibliothèque pour tous dont les chiffres concernent l'ensemble de la Suisse.) Ces résultats marquants sont dus, précisément, au système du libre accès aux rayons et, pour Genève et Lausanne, à la gratuité du prêt.

Pour l'enquête en question, nous avons analysé le prêt journalier pendant plusieurs semaines, en mettant à part les livres empruntés par les jeunes de 15 à 18-19 ans.

Le premier jour, l'expérience parut extrêmement encourageante : sur un total de 739 prêts (dont 140 aux enfants de la Section Jeunesse), 93 volumes avaient été empruntés par 61 jeunes de 15 à 19 ans. 36 jeunes filles, 25 garçons représentaient pour les  $\frac{3}{4}$  des élèves des écoles secondaires et professionnelles tandis qu'un quart était de formation primaire ou en apprentissage. Dans le choix des ouvrages empruntés, on trouvait un peu de tout : psychologie, éducation, histoire des sciences, espionnage, zoologie, radio, automobile, ski, livres sur la musique de jazz, poésie, essais, théâtre (proportionnellement plus que chez les adultes), des récits de voyages, des biographies, notamment sur Albert Schweitzer, Molière, Cézanne, Vivaldi. Des romans, enfin, où l'on relevait les noms de Conrad, Cronin, Curwood, Dostoïevski, Du Maurier, Frison-Roche, Gide, Captain Johns, Martin du Gard, Simenon, Vialar, Zola...

Je vous ai donné un échantillon du prêt d'un jour entre les jours, disons un jour normal. Mais que l'on prenne un jour faible (par exemple celui des obsèques du Général Guisan où la bibliothèque n'a été ouverte que le soir et n'a prêté en tout que 167 volumes) ou un jour de grosse affluence comme celui du mardi après les fêtes de Pâques, qui coïncidait avec la rentrée scolaire, et qui enregistra 1068 prêts, nous trouvons toujours, grosso modo, les mêmes proportions :

Prêt aux enfants de 7 à 15 ans :	20 %
» » jeunes de 15 à 18 ans :	10 %
» » adultes	70 %

Or, si nous consultons l'Annuaire statistique de la Suisse, nous voyons que la classe d'âge de 15 à 20 ans représente le 7 % de l'ensemble de la population de notre pays. Et si l'on sait que la Bibliothèque municipale de Lausanne prête actuellement autour de 182 000 volumes par an, cela fait plus de 18 000 livres empruntés par les adolescents. L'on ne peut donc certainement pas dire que ces derniers désertent les bibliothèques et se désintéressent de la lecture...

Mais *qui* sont ces adolescents ? Comme je l'ai déjà dit, la plupart se recrutent parmi la jeunesse estudiantine de milieu plutôt bourgeois tandis qu'un quart seulement représente la classe ouvrière. Y a-t-il lieu de s'étonner de cette faible proportion ? Je ne le pense pas. Les jeunes travailleurs, apprentis manuels ou non (nous avons relevé parmi eux des apprentis mécaniciens, souffleur de verre, forestier, radio-électriciens, monteurs, typographes, vendeurs et vendeuses de toute espèce) doivent s'habituer à un travail souvent fatigant auquel s'ajoutent encore des cours : il n'est pas surprenant qu'ils n'aient pas le temps ni le goût de lire. Mais plus tard, lorsqu'ils seront établis, mariés, ils prendront ou reprendront le chemin de la bibliothèque. Nous l'avons constaté maintes fois.

Quant à la qualité des lectures, j'en ai déjà donné un aperçu. Le contrôle du prêt pendant plusieurs semaines n'a fait que confirmer l'impression première : grande variété dans le choix des livres, véritable engouement des jeunes filles pour le théâtre (Anouilh, Giraudoux, Victor Hugo, Molière, Jules Romains...). Pour 10 volumes de théâtre empruntés, il n'est pas rare que 8 l'aient été par des jeunes filles ! Côté garçons, on se passionne pour le jazz, le cinéma, l'alpinisme, la plongée sous-marine, l'aviation, l'automobile, la radio.

Enfin, pour ce qui est des romans, on remarquera l'excellente qualité du choix. Pas ou très peu de romans dits à l'eau de rose comme les affectionnaient les parents, peut-être mieux les grands-parents de la « nouvelle vague ». En revanche, beaucoup de bons auteurs français parmi lesquels reviennent souvent les noms d'Alain-Fournier, Balzac, Camus, Cesbron, Colette, Duhamel, Dumas, Flaubert, Gide, Giono, Giraudoux, Martin du Gard, Mauriac, Ramuz (qu'on peut considérer, suprême honneur, comme un auteur français bien qu'authentiquement vaudois !), Saint-Exupéry, Stendhal, Jules Verne, Zola. Parmi les étrangers, Dostoïevski et Tolstoï sont à la mode ; Brontë, Cronin, Du Maurier, Goudge sortent beaucoup. Côté policiers, Christie, Conan Doyle, Johns, Simenon reviennent souvent. Et c'est presque un lieu commun de signaler combien sont lus les romans qui ont fait l'objet d'un film.

Peut-être les noms de Colette, Dostoïevski, Gide, Zola vous étonnent-ils ? Auteurs pour adultes et adultes avertis... Sans doute ! Et l'on peut regretter que certains de nos adolescents qui n'ont ni la maturité ni la formation littéraire voulues empruntent les œuvres

de ces écrivains. Mais tant de pédagogues, de parents admettent que les jeunes lisent des livres d'adultes qu'il est délicat d'intervenir... Sans compter les jeunes professeurs, certains pasteurs même, qui ne craignent pas d'aborder avec leurs élèves, leurs catéchumènes, des auteurs que nous serions d'avis de ne donner qu'aux plus de vingt ans... Aussi est-il difficile, dans une bibliothèque où l'on pratique le libre accès aux rayons, de réserver certains livres à certaines catégories de lecteurs. Avec l'indépendance et la débrouillardise que l'on connaît à nos jeunes d'aujourd'hui, il est bien certain qu'ils trouveront toujours le moyen — si on leur refuse certains livres — de les lire tout de même s'ils en ont envie, en les faisant prendre par des frères et sœurs plus âgés, des amis, voire des parents ! Nous sommes loin de la soumission d'une Simone de Beauvoir dans ses jeunes années : ses « Mémoires d'une jeune fille rangée » (qui sont, entre parenthèses, une mine de renseignements sur le comportement d'une fillette et d'une adolescente en face de la lecture) disent comment elle acceptait de lire sans tricher les livres dont sa mère avait épinglé quelques pages ou tout un chapitre qu'elle jugeait inconvenants... Nous ne pouvons guère imiter ce système ! C'est au départ, dans l'acquisition des livres que le choix doit être fait et qu'il faut savoir renoncer à certains ouvrages en pensant qu'ils seront à la portée de tous sur les rayons...

Visitant, il y a quelques années, des bibliothèques en Angleterre, et déjà préoccupée par ce problème des adolescents, j'ai posé la question à un bibliothécaire : « Que faites-vous lorsque de très jeunes lecteurs s'intéressent à des livres qui ne leur sont pas destinés ? » (Nous étions en face de l'« Ulysse » de Joyce.) « We hope they don't » me fut-il répondu avec un flegme tout britannique... « Nous espérons qu'ils ne les prendront pas ! » Et, dans la plupart des cas, cet espoir se réalise vraiment.

Au surplus, les adolescents d'aujourd'hui ne sont-ils pas « avertis » beaucoup plus tôt que ne l'étaient leurs parents au même âge ? Et la vie étant ce qu'elle est actuellement, ne faut-il pas prendre son parti de ce décalage, tout en veillant au grain, bien entendu, c'est-à-dire à un usage abusif de la littérature dite « pour adultes seulement » ? Du reste, la plupart des jeunes que nous pouvons observer réagissent très sainement et font preuve à la fois d'une grande franchise et d'un parfait naturel, ce qui est de bon augure. D'autre part, toutes les fois que nous le pouvons, nous cherchons à suivre individuellement, guider, conseiller les jeunes qui s'adressent à nous. Et, dans l'ensemble, je le répète, le choix des livres est excellent.

Et à combien de réussites n'assistons-nous pas ! Conférences et concours scolaires qui nous valent des cartes de remerciements ; candidats et vainqueurs d'Échec et Mat qui témoignent de leur gratitude aux bibliothécaires par des fleurs ou du chocolat... Je pense

aussi à la lettre charmante, accompagnée d'un billet de banque destiné à l'achat d'un livre, qu'adressa, un jour, un jeune homme ayant terminé ses études, en reconnaissance de tous les services rendus par la bibliothèque.

Et je n'aurai garde d'oublier le cas d'un vrai « mordu » de la lecture qui, mois après mois, rédige, pour l'excellent petit journal intitulé « L'Apprenti », organe de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), un article dans lequel il recommande tel ou tel livre d'actualité, tel auteur en vogue ou même... ô surprise, fait l'éloge des bibliothèques de sa connaissance et les recommande à ses lecteurs !

Ceci m'amène à penser que des bibliothèques spécialement réservées aux adolescents ne sont pas indispensables. Sans doute se justifient-elles dans des groupements bien définis — maisons d'éducation, colonies, ateliers de loisirs — mais la bibliothèque publique qui possède une section infantine où les jeunes auront été préparés et amenés à une lecture intelligente et éclectique pourra sans crainte accueillir les plus de 15 ou 16 ans dans sa section pour adultes.

Ce qu'il faudrait pouvoir intensifier, c'est le contact personnel, la discussion autour d'un livre, d'un auteur. Il est beaucoup question, actuellement, de clubs de loisirs, de ciné-clubs, discanalyses, clubs de jeunes et l'on forme des animateurs à ce propos. Une collaboration entre ces derniers et les bibliothécaires devrait pouvoir s'établir, comme elle existe déjà entre les éducateurs et les bibliothèques enfantines. Les visites de classes, qui sont toujours souhaitées par les bibliothécaires, sont également appréciées par les maîtres qui en prennent l'initiative. Hélas, ils restent une minorité. Il y aurait toute une campagne à faire — mais le temps manque trop souvent — pour attirer aussi bien les maîtres que les animateurs de la jeunesse : ces derniers auraient intérêt à organiser des visites commentées à la bibliothèque même, après discussion autour d'un livre, d'un sujet d'actualité ou d'un roman dont le cinéma s'est inspiré. Je pense par exemple à des films comme la Guerre et la Paix, le Rouge et le Noir, le Journal d'un curé de campagne, Un condamné à mort s'est échappé, le Pont de la rivière Kwai, Pleure, ô pays bien-aimé, l'Auberge du sixième bonheur. Il est bien certain que le film, lorsqu'il est sain et qu'il a un grand succès peut fournir matière à une excellente propagande pour la lecture et provoquer des débats enrichissants.

Enfin, dans ce grand effort éducatif qui tend à former et préserver les adolescents, il faut répéter que c'est à la famille, aux parents à agir en premier lieu. C'est pourquoi les Ecoles de parents doivent être encouragées. Les publications qu'elles éditent et recommandent doivent figurer en bonne place dans nos bibliothèques et, du reste, nous constatons que les parents et les éducateurs sont nombreux qui les empruntent.

En résumé, et pour en revenir à notre enquête lausannoise, la preuve semble faite que les adolescents lisent et fréquentent assidûment et intelligemment les bibliothèques et que le libre accès aux rayons est le meilleur moyen d'encourager la lecture. Aussi ne se lassera-t-on jamais de répéter qu'il faut multiplier les bibliothèques pratiquant ce système. Permettez-moi, pour terminer, de vous citer un exemple frappant des heureuses rencontres que ce genre de bibliothèques favorise : il s'agit du récent « Prix Goncourt », André Schwarz-Bart, dont vous avez lu sans doute « Le Dernier des Justes ». L'auteur, autodidacte, raconte qu'étant ouvrier, il ne lisait que des romans policiers. Un jour, avisant sur les rayons d'une bibliothèque « Crime et Châtiment », il le prit, croyant que c'était un « détective ». La lecture du chef-d'œuvre de Dostoïevski le bouleversa au point de lui faire entrevoir tout un monde qu'il ignorait et désirer le connaître. C'est ainsi qu'il se mit à étudier et qu'il est devenu l'écrivain qui nous émeut aujourd'hui et nous apporte un message d'une profonde résonance humaine.

L'on ne saurait trouver, n'est-il pas vrai, de meilleure justification à l'existence et au développement des bibliothèques de lecture publiques ni de plus grand encouragement à y accueillir et retenir les adolescents parmi lesquels se révélera peut-être un penseur ou un romancier de valeur !

ELISABETH ROCHAT

*Bibliothécaire-chef*

*de la Bibliothèque municipale de Lausanne*

---